

LE MONDE

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

REDACTION ET ADMINISTRATION

17, RUE NEUVE. 17
RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ-SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.
Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE et C^o, place de la Bourse, 4, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34
Bruxelles, à l'Office de Publications

ABONNEMENTS ET ANNONCES :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 12 fr. 50. — Six mois, 22 fr. — Un an, 50 fr.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 fr.
La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

ROUBAIX, LE 1^{er} MAI 1883

LA GUERRE

La guerre entre la Russie et l'Angleterre n'est point encore déclarée.

Mais peu s'en faut.

Chaque heure, chaque minute qui s'écoule, nous rapproche davantage de cette échéance fatale.

Bien des questions peuvent être soulevées, et bien que ce ne soit pas l'heure de les préciser, ce serait faire preuve d'une bien grande imprévoyance que de ne point en tenir compte et de les considérer comme ne devant être posées en aucune circonstance. On trouvera ci-dessous un article du *Times*, qui souligne une de ces questions. C'est une indication pour nous de la nécessité de tout prévoir.

Si l'Angleterre est affaiblie, la grande puissance maritime du Nord disparaît.

La mer du Nord, qui était une mer anglo-scandinave, devient un lac allemand.

La Hollande tombe aux mains de Bismarck.

Si la Russie est affaiblie, nous perdons l'appui d'un peuple chevaleresque, qui nous a protégés, en 1873, contre une nouvelle agression de l'Allemagne.

Nous perdons surtout un contre-poids nécessaire à l'Allemagne.

Tôt ou tard, dans les plaines de la Finlande et du Grand-Duché de Courlande, ces Alsaces russes, Germains et Slaves devaient se rencontrer.

C'était peut-être l'heure que la France devait attendre pour reprendre, par les négociations, si possible, par les armes, si nécessaires, les provinces perdues.

C'est, en tous cas, l'heure de la prudence. C'est le moment de nous débarrasser de toute entrave, et de nous sentir les bras libres, sinon pour attaquer, du moins pour nous défendre.

ÉVENTUALITÉS

On mande de Paris au *Times* :

Le prince de Bismarck a plusieurs raisons de désirer une guerre entre la Russie et l'Angleterre. Tandis que la Russie s'étend en Asie, l'Allemagne pourra prendre des compensations en Autriche et dans les Pays-Bas; par la guerre, le slavisme qui menace le germanisme sera poussé du côté de l'Asie; l'Angleterre, enbarassée et affaiblie, sera privée d'une partie de son commerce colonial; l'Allemagne sera à l'abri d'un contre-coup d'une révolution sociale qui aurait éclaté tôt ou tard en Russie en temps de paix.

Le ton des journaux allemands montre, en effet, que la Russie, loin d'être retenue, est poussée à la guerre. Mais si celle-ci éclate, la Russie verra que l'Angleterre ne sera pas seule isolée.

M. de Freyinet a dit, à ce qu'on rapporte, que la Russie lui avait fait des ouvertures; mais il entend que la France sache que si elle concluait une entente avec la Russie, M. de Bismarck abandonnerait immédiatement sa politique coloniale et se joindrait à l'Angleterre pour dérouter, sous une quadruple alliance, les deux puissances qui, unies, seraient aussi menaçantes pour l'Allemagne que pour l'Angleterre. Ni cette puissance, ni la Russie ne doivent composer sur des alliés. Mais l'Angleterre peut espérer rallier l'Italie et la Turquie, ce que la France, ni l'Allemagne, ni l'Autriche ne se joindront certainement à la Russie.

UNE QUESTION NÉCESSAIRE

Il est une question que le gouvernement ne peut pas se passer de poser et que nous avons en tous cas le devoir de lui adresser. Que deviendront les traités ou quarante mille hommes engagés dans l'extrême Orient si la guerre éclate ?

Ce corps d'armée ainsi lancé à 3,000 lieues de France ne peut exister qu'à la condition d'être toujours en libre, constante et certaine communication avec la métropole. C'est de France qu'il doit recevoir d'heure en heure, pour ainsi dire, renforts, approvisionnements et munitions.

Eh bien ! la guerre, en admettant même qu'elle ne s'étende pas aux autres puissances, ne peut-elle pas compromettre ces communications ? Que peut devenir demain le canal de Suez, soit que les Anglais s'en emparent ouvertement, soit que les Russes cherchent par un coup de main à y rendre la navigation impossible ?

Quelles autres hypothèses plus graves encore ne peut-on pas faire si la guerre se généralise et si la France s'y trouve plus ou moins compromise ?

On ne peut exposer ainsi une armée de quarante mille hommes au péril d'être coupée de la France. Quel moyen le gouvernement a-t-il trouvé de parer à ce danger, conséquence redoutable bien que prévue, de la politique opportuniste.

LE BOSPHORE ÉGYPTIEN

Une certaine confusion régnait, en ce moment, au sujet de l'histoire du Bosphore égyptien, à la suite de dépêches presque contradictoires qu'a publiées

hier l'agence Havas. Il nous paraît utile de replacer la question au point où elle en est à l'heure présente.

M. Saint-René Taillandier, qui avait quitté le Caire dimanche pour Alexandrie, est encore dans cette ville.

Depuis le jour où son départ a été effectué, il n'a reçu aucune communication du gouvernement égyptien, mais plusieurs gouverneurs, que nous avons signalés d'ailleurs, ont en lien à Londres entre notre ambassadeur, M. Waddington, et lord Grandville.

Encore une fois, le gouvernement anglais n'est point intervenu et il n'avait point à intervenir officiellement. Il voulait seulement connaître les dispositions du gouvernement français, afin de se rendre compte de la mesure dans laquelle il pourrait agir, à titre officieux, auprès du gouvernement égyptien.

Nous croyons savoir qu'au cours de ces entretiens, le ministre anglais a exprimé à notre ambassadeur les regrets et le mécontentement que lui avait inspirés la conduite du gouvernement égyptien vis-à-vis du représentant de la France.

Le ministre anglais a, croyons-nous encore, donné au gouvernement égyptien le conseil de satisfaire complètement aux justes réclamations du gouvernement français.

Il n'est pas douteux que le ministre égyptien ne s'exécute, et dans un très bref délai; mais il n'a pas encore avisé officiellement le gouvernement français de ses intentions; c'est alors seulement que notre agent, M. Saint-René Taillandier, quittera Alexandrie et se rendra au Caire pour renouer avec le gouvernement égyptien les relations entre la France et l'Égypte, actuellement rompues, comme on sait.

M. de Freyinet prépare, en ce moment, la publication d'un Livre Jaune sur l'incident du Bosphore égyptien.

Le projet est au Parlement dès les premiers jours de la rentrée et contiendra tous les documents diplomatiques relatifs à cet affaire.

LE VICE ROI ET M. ST-RENÉ TAILLANDIER

Le Caire, 30 avril. — On assure que le vice-roi vient de télégraphier à M. St-René Taillandier, à Alexandrie, pour le prier de renouer, au plus tôt, les relations de l'Égypte avec la France.

On croit que notre ambassadeur partira demain pour le Caire et qu'il assistera samedi à la réception diplomatique hebdomadaire du khédive.

MANŒUVRE ÉLECTORALE

On lit dans le *Monde* :

Il n'est pas trop tard pour revenir sur un incident qui s'est produit dans la récente session du conseil général de l'Aveyron. Les dépêches de ce département, en quelques mots, mais il mérite d'être souligné, nous en avons dit.

Voici le fait : trois députés républicains de ce département, qui sont, en même temps, membres du conseil général, MM. Rodat, Mallevialle et Cayrade, ont saisi l'assemblée départementale d'un vœu tendant au maintien de « tous les titres ecclésiastiques existant dans ce département » et au prompt rétablissement « des titres ecclésiastiques récemment supprimés ».

En d'autres termes, ces trois législateurs demandent que la prétendue jurisprudence, consacrée par la Chambre sur les instances de M. Martin Feuille, d'après laquelle le gouvernement pourrait et même devrait supprimer certains vicariats, ne soit pas appliquée dans leur département.

Comme députés, MM. Rodat, Mallevialle et Cayrade n'ont pas protesté; ils protestent comme excellents généraux. Ils ont sans doute trouvé excellents pour l'ensemble de la France des mesures qui trop souvent aboutissent à rendre difficile, parfois impossible, l'exercice du culte, et qui ne sont pas combattues; mais ils ont déclaré que l'Aveyron seul excepté de la règle commune. Ce qu'ils approuvent à Paris, ils le blâment à Rodat.

C'est qu'au mois de décembre dernier, à l'époque où ces graves questions s'agitaient, nos trois législateurs ne se préoccupaient que de leur rôle de députés ministériels; ils entrent maintenant dans leur rôle de candidats. Ils travaillent à duper une fois de plus les électeurs en recourant à ce double jeu qui est dans les traditions du parti. Ils tiennent chez eux un langage opposé aux votes qu'ils émettraient d'un nouveau si les populations chrétiennes, aux convictions desquelles ils sont forcés de rendre un significatif hommage, commentaient la faute de les révoquer.

Peu leur importe et les vicaires. Ils seraient montés à la tribune de la Chambre, ils auraient joint leurs réclamations à celles de la droite si l'intérêt religieux leur tenait à cœur. Mais non; ils ont favorisé par leur abstention, quand ils ne s'y sont pas associés par leurs suffrages, la victoire des candidats.

Indigné, le clergé seul le pousse à déposer un vœu sur la portée duquel il ne peut se faire la moindre illusion; ils savent bien qu'on sera quitte pour leur répondre que la loi doit être appliquée dans l'Aveyron comme ailleurs. Mais ils se flattent de l'espérer que cette démonstration purement platonique suffira à leurs commettants. A ceux-ci de leur prouver que non! Aux catholiques de se tenir partout en garde contre les manœuvres dont les Aveyronnais viennent de donner l'exemple, car il est certain qu'elle seront employées dans toutes les régions — et elles sont nombreuses, grâce à Dieu! — où la persécution religieuse froisse, indigné et irrité à bon droit les électeurs. — A. DE CLAYE.

LA GUERRE AVEC LA CHINE

Paris, 30 avril. — Il est fâcheux que le compte rendu semi-officiel du conseil de cabinet tenu ce jour-là par la présidence de M. Brisson, ne se montre pas plus explicite au sujet des événements se rattachant à la politique extrême-orientale. (Ce sont les seules expressions qui nous concernent à cet égard, car on est sûr de savoir si réellement il existe un accord entre les deux puissances qui se poursuivent à Tien-Tsin, entre M. Patenôtre et les plénipotentiaires chinois, au sujet de la délimitation des frontières du Tonkin. N'aurait-on pas qu'il y a divergence complète de vue à propos de cette délimitation, la Chine refusant d'accepter pour ses frontières aucun contact immédiat avec les côtes et insistant pour l'établissement d'une zone neutre.)

Il n'est pas besoin de faire ressortir l'importance que se rattache, de l'ouverture des négociations, à cette prétention du cabinet de Pékin, laquelle, rapprochée des renforts considérables que nous ne

cessons d'envoyer là-bas, n'indiquerait rien de bon, si elle venait à être confirmée.

Comme le ministère actuel a la prétention de n'avoir aucun organe attitré qu'il honore de ses communications, on est bien forcé de revenir au compte rendu de ses réunions, qu'il fait distribuer jour par jour, pour avoir des éclaircissements sur les faits qui sont de nature à étonner le public.

Or, si l'accroc dont on parle existe réellement, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l'issue des négociations pour la paix, et si l'accroc n'existe pas, il faut le dire tout de suite, afin de prévenir ou de dissiper les inquiétudes que, sans motifs, que nous avons signalés, il importe de connaître sa portée pour savoir s'il peut mettre en péril l